

Communiqué de presse

Alixan, le 9 octobre 2017

Sensibilisation des PME aux réflexes sécurité : lutter efficacement contre les fraudes aux ordres de virement

Le Comité des banques FBF de Drôme Ardèche, la CPME de la Drôme et le MEDEF Drôme-Ardèche ont organisé une réunion d'information « **Escroqueries aux ordres de virement ... Prévenir pour mieux protéger votre entreprise** », en partenariat avec la Police Judiciaire.

Plus de 100 dirigeants de PME, invités par les banques, la CPME et le MEDEF, ont ainsi pu approfondir leurs connaissances concernant les tentatives d'escroqueries en cours ainsi que les outils à leur disposition pour sensibiliser leurs collaborateurs comme leurs partenaires.

Le Directeur interrégional de la Police Judiciaire de Lyon M. Francis Choukroun et la chef de la division économique et financière à la DIPJ Mme Judicaël Ruby ont également pu donner des recommandations sur l'attitude à adopter face à ce type de faits.

Franck Evesque, Président du Comité des banques FBF, souligne « Cette intervention est le fruit d'une initiative et d'un travail commun entre la FBF et la Police judiciaire. Lutter contre la fraude c'est l'affaire de tous, il est nécessaire de s'y préparer dans chaque entreprise, de sensibiliser les collaborateurs aux risques et de leur donner quelques réflexes utiles. C'est aussi dans cet esprit que la FBF met à leur disposition des outils pratiques d'information. »

Simon Francon, Président CPME 26 déclare qu'« une étude réalisée récemment indique que 54% des PME ont subi des fraudes, sous différents formats, au cours des 3 dernières années. Cette affirmation contraste avec l'absence de plans d'actions formalisés et de cartographies des risques réalisées dans ces mêmes entreprises. Aussi ,cette réunion proposée, par le comité des banques FBF, nous semble extrêmement utile dans la sensibilisation de ces risques contre lesquels les dirigeants d'entreprises sont souvent démunis ».

Pour Patrick Gonnin, président MEDEF Drôme Ardèche, « il est très important de sécuriser la croissance de nos entreprises en développant la culture de « la Sécurité Globale ». C'est devenu un enjeu primordial et il nous faut mettre en place au niveau local un écosystème réactif et adapté. Il convient de dépasser la logique de préservation et de sécurisation et aller vers une démarche d'anticipation sur tous les aspects de l'intégrité (fraude, réseau,...) de l'entreprise. »

Afin de diffuser des réflexes simples permettant de prévenir le risque de fraude, la FBF propose des outils pratiques pour les entreprises, notamment les PME, disponibles gratuitement sur ses sites (www.fbf.fr, www.aveclespme.fr ou www.lesclesdelabanque.com) :

- Une vidéo de sensibilisation « Prévenir les fraudes aux ordres de virement », vues par plus de 35 000 responsables d'entreprises. Cette courte vidéo (4 mn) reprend les interviews de spécialistes de la Police Judiciaire et de la FBF. Pour [voir la vidéo](#) : [http://www.fbf.fr/fr/la-banque-des-entreprises-et-des-professionnels/moyens-de-paiement/prevenir-les-escroqueries-aux-ordres-de-virements-internationaux-dans-les-entreprises-\(video-explicative\)](http://www.fbf.fr/fr/la-banque-des-entreprises-et-des-professionnels/moyens-de-paiement/prevenir-les-escroqueries-aux-ordres-de-virements-internationaux-dans-les-entreprises-(video-explicative))
- Un guide sécurité « Ordre de virement des entreprises, 9 réflexes ». Consulter et télécharger [ce guide pratique](#) : <http://www.fbf.fr/fr/la-banque-des-particuliers/moyens-de-paiement/securite-des-moyens-de-paiement/ordres-de-virement-des-entreprises---9-reflexes-securite>

Contacts presse :

FBFservicedepresse@fbf.fr

www.fbf.fr ■ www.aveclespme.fr